

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réf. :

Mo
b***26005439***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 JAN. 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0784 991 702****Nom**(en entier) : **The Spice Factory Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue de l'Industrie 20, 1420 Braine-l'Alleud, Belgique****Objet de l'acte : (Re)nomination de Commissaire**

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 30 mai 2025)

Après lecture du rapport annuel, des Comptes Annuels, après avoir reçu l'explication de l'administrateur aux questions posées, après délibération et votes séparés sur chaque point repris à l'ordre du jour, l'Assemblée décide à l'unanimité des voix de nommer la SRL PVMD - réviseurs d'entreprises, représentée par Alain Chaerels, comme Commissaire pour une période de 3 ans couvrant les années comptables 2025, 2026 et 2027. Les honoraires annuels sont fixés à 8000€ à majorer de la TVA.

Laura Sellenslagh,
Mandataire Spéciale

Fianna Mulders
Mandataire Spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2026 - Annexes du Moniteur belge